

SSR idée suisse JURA

Société de Radio-Télévision
de la République et Canton du Jura
Case postale 948, CH - 2800 Delémont 1

Office fédéral de la communication
Par son directeur
M. Martin Dumermuth
Rue de l'Avenir 44
CH - 2501 Bienne

BAKOM	
28. FEB. 2008	
Reg. Nr.	
DIR	Kupik
BO	
RTV	Jury
IR	
TC	
AF	
FM	

Delémont, le 26 février 2008

Consultation relative aux demandes de concessions pour la diffusion de programmes radio et de programmes de télévision régionaux sur la zone de l'Arc Jurassien : recommandations de la SRT Jura

Monsieur le Directeur,

La SRT Jura est l'organe cantonal de la RTSR, elle-même membre de SRG SSR idée suisse. A ce titre, notre société représente les intérêts des auditeurs et des téléspectateurs jurassiens (du moins ceux qui s'acquittent de leur redevance) auprès des unités d'entreprises de la RTSR dont les programmes sont diffusés dans le canton du Jura.

L'attribution de nouvelles concessions radio/tv pour la région « Arc Jurassien », démarche que la SRT Jura salue, aura une influence sur l'offre programmatique dans cette région. Les auditeurs/téléspectateurs que nous représentons sont ainsi concernés. C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous communiquer nos recommandations quant à la procédure en cours en vue de l'attribution de ces nouvelles concessions.

Concessions Radio OUC

Concession I Arc jurassien avec quote-part de la redevance

Cette concession demandée par le groupe BNJ FM (RFJ, RJB et RTN) n'est pas sollicitée par d'autres candidats. Grâce à la quote-part de la redevance, ce groupe de radios régionales sera encore plus à même de constituer un concurrent de qualité avec une offre programmatique complémentaire à la Radio Suisse Romande, ce qui est dans l'intérêt des auditeurs jurassiens.

Concession II Arc jurassien sans quote-part de la redevance

Constitution de groupes multimédias. Le paysage médiatique suisse s'est passablement transformé ces dernières années. On assiste notamment à des concentrations de plusieurs médias qui se regroupent en entités multimédias plus puissantes et mieux armées pour assurer leur survie économique, étant entendu que le marché publicitaire qui finance une grande partie des médias en Suisse n'est pas illimité. Ce constat vaut en particulier pour l'Arc jurassien.

Par conséquent, la viabilité économique de la radio qui obtiendra la concession II dépendra de sa capacité à faire partie de l'un de ces groupes multimédias. Nous estimons que sur ce plan, le projet ARC FM, qui s'inscrit dans un groupe fortement ancré dans l'Arc jurassien, est plus solide que le projet Première Lune.

Complémentarité avec BNJ FM. ARC FM, qui fait partie du groupe Pierre Steulet (personnage reconnu pour son professionnalisme, son avant-garde technologique, sa très haute connaissance des réalités de l'Arc jurassien et son souci d'assurer une excellente formation à ses collaborateurs), constituera une radio complémentaire aux trois stations existantes de BNJ FM, avec tous les avantages en matière d'offre de programmes complémentaires que cela implique. Telle Couleur 3 par rapport à RSR La Première, ARC FM n'aura pas à faire de la radio « traditionnelle ».

Nous craignons par contre que Première Lune doive à terme faire de la radio généraliste pour se maintenir économiquement, avec pour conséquence une concurrence exacerbée avec BNJ FM, ce qui risque à coup sûr de nuire à l'ensemble des radios régionales de l'Arc Jurassien.

Diversité renforcée. Nous sommes convaincus que l'appartenance d'ARC FM à un même groupe multimédia ne met pas en péril la diversité programmatique. Au contraire, l'effet « groupe » aura même tendance à renforcer cette diversité dans la mesure où ARC FM devra proposer une offre différente de BNJ FM pour être attractive, ce qui nous semble donner de bonnes garanties de diversité. Sur le plan de l'information, le projet ARC FM présente des garanties d'indépendance rédactionnelles satisfaisantes.

Infrastructure existante. ARC FM s'appuie sur l'infrastructure d'un réseau de radios locales (BNJ FM) ; elle ne devra pas trop investir en matière technique et pourra consacrer la majeure partie de ses moyens financiers à l'offre programmatique.

Programmes d'information et sportifs attractifs. ARC FM présente une offre programmatique très intéressante, notamment en matière d'information et de couverture des événements sportifs régionaux.

Au vu de ce qui précède, nous nous permettons de recommander aux instances compétentes d'attribuer la concession II Arc jurassien à ARC FM SA, projet déposé par P.Steulet.

Concession TV Arc jurassien avec quote-part de la redevance

Constitution de groupes multimédias. Les considérations relatives à l'évolution du paysage médiatique en Suisse vers la constitution de groupes multimédias sont valables également pour les télévisions régionales. La viabilité économique de la télévision qui obtiendra la concession II dépendra de sa capacité à faire partie de l'un de ces groupes multimédias. Nous estimons que sur ce plan, le projet ARC TV présente les garanties nécessaires.

Ancrage « Arc jurassien » fort. Le projet ARC TV, avec son siège social à La Chaux-de-Fonds et des bureaux dans toutes les régions de l'Arc jurassien, entend traiter de façon égale toutes les régions concernées (Jura, Jura bernois, Neuchâtel).

Des réseaux déjà en place. ARC TV pourra compter sur l'implantation dans tout l'Arc jurassien des réseaux culturels, techniques et humains des radios BNJ FM et, le cas échéant, ARC FM. La collaboration avec ces médias sera dès lors facilitée, ce qui ne manquera pas d'augmenter la qualité des programmes dans l'intérêt de l'auditeur respectivement du téléspectateur. Le projet concurrent, Canal Alpha, localisé à Cortaillod, nous semble ne pas bénéficier de tels avantages.

Offre programmatique attractive. L'offre programmatique proposée par ARC TV est attractive. Généraliste, avec un accent sur l'information régionale et la couverture d'événements sportifs

régionaux, le programme proposé par ARC TV nous semble offrir une excellente complémentarité aux programmes de la TSR qui, à l'image de la RSR, présente des lacunes importantes dans la couverture du sport régional.

Offre Internet performante. Les sites Internet du groupe BNJ (RFJ, RJB et RTN) sont d'une excellente qualité et répondent aux attentes de l'internaute. Les collaborations entre ces sites et celui d'ARC TV seront facilitées dans la mesure où ces entités appartiennent au même groupe multimédia.

Professionnalisme et formation. ARC TV fait partie du groupe de Pierre Steulet. Ce dernier est un personnage reconnu pour son professionnalisme, son avant-garde technologique, sa très haute connaissance des réalités de l'Arc jurassien et son souci d'assurer une excellente formation à ses collaborateurs. Le groupe Steulet a permis depuis de nombreuses années à des journalistes, des animateurs ou des techniciens, d'obtenir une excellente formation dans le domaine des médias électroniques. Pour preuve, un certain nombre de collaborateurs formés dans les différentes entreprises de Pierre Steulet ont pu poursuivre une carrière dans des médias extérieurs à la région et assurent ainsi une représentativité de la sensibilité de l'Arc jurassien dans les médias que sont par exemple la RSR ou la TSR.

Au vu de ce qui précède, nous nous permettons de recommander aux instances compétentes d'attribuer la concession TV Arc jurassien à ARC TV, projet déposé par P.Steulet et F.Bernasconi et Cie SA.

Le comité de la SRT Jura vous remercie d'avoir pris connaissance des éléments ci-dessus et vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur de l'OFCOM, l'expression de ses salutations les meilleures.

Au nom du comité de la SRT Jura,



Christophe Riat, président